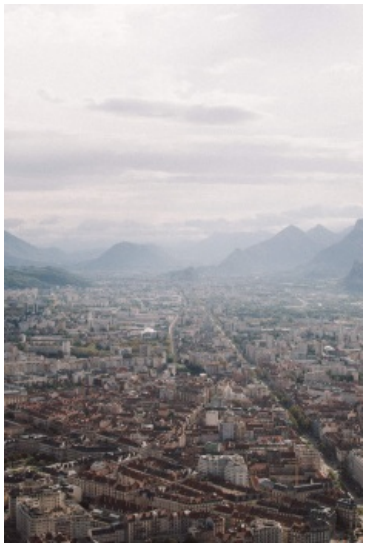
Découvrez les résultats de deux consultations nationales “Végétal et planification urbaine” lancées par Plante & Cité



Plante & Cité a publié en mars 2021 la synthèse des résultats des deux consultations réalisées en 2019 et 2020 auprès des collectivités et auprès des acteurs privés sur la place du végétal dans la planification urbaine.

Ces consultations ont permis un état des lieux des pratiques et d'identifier les difficultés et les leviers pour plus de végétal et d’espaces de nature dans la planification urbaine. Ces premiers résultats alimenteront la poursuite du travail dans le cadre du projet PLAN qui aboutira fin 2021 à la réalisation d'un guide.

Résultat de la consultation auprès des collectivités territoriales
70 collectivités ont répondu à la consultation "végétal et planification urbaine".
Le questionnaire a permis aux répondants de dresser un état des lieux de leurs actions et de faire remonter les freins et les difficultés rencontrés au quotidien.
Les résultats sont synthétisés dans un document de 60 pages et présentés au travers de 9 entrées thématiques : Paysage et bénéfices associés / Evolution et enjeux / Connaissance et spatialisation / Planification : outils de protection et d'évitement / PLU : du diagnostic au contrôle sur le terrain / Autres documents de planification / Participation des habitants / Mobilisation des compétences en environnement et paysage / Besoins prioritaires

En savoir plus résultats "Collectivités"

Résultats de la consultation des acteurs privés
170 acteurs privés, parmi lesquels une majorité de paysagistes-concepteurs et ingénieurs paysagistes ont répondu à la consultation.
Les résultats sont synthétisés dans un document de 24 pages et présentés au travers de 6 entrées thématiques : Les bénéfices / Outils de PLU(i) / Manques et faiblesses / Accès aux données de biodiversité et paysage / Travail en équipe interdisciplinaire / Difficultés principales et besoins prioritaires.

En savoir plus résultats "Acteurs privés"

Ces résultats viennent conforter les ressentis et apportent un éclairage.
Les compétences en paysage et en écologie ne sont pas suffisamment mobilisées pour la réalisation des PLU ; les espaces verts privés en particulier sont mal connus et peu pris en compte dans les documents d’urbanisme ; et les marges de progression sont encore nombreuses que cela soit pour représenter le végétal et les espaces de nature, les protéger et mieux les associer à l’aménagement des territoires.

Les deux synthèses diffusées donnent de la matière pour déterminer des axes de travail et d'action.

Dans les prochaines semaines, une série d’ateliers de travail aura pour objectif de produire des recommandations opérationnelles à destination des collectivités et des acteurs privés. Cette dernière étape aboutira d’ici à la fin de l’année à l’élaboration d’un recueil de fiches pour se repérer et pour agir en faveur d’une meilleure protection et intégration des espaces verts et de nature dans la planification urbaine.

En fin d’année, une journée technique spécifique permettra de valoriser et de diffuser les résultats de ce projet.

Le projet bénéficie du soutien financier des ministères en charge de la Transition écologique (MTE) et de la Cohésion des territoires (MCT), de VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage et de la Région des Pays-de-la-Loire.

En savoir plus sur le projet PLAN